

CHARTRE DE LA BIBLIOTHEQUE (B.C.D.)

Pour les classes de Maternelle:

Les élèves des classes de l'école Maternelle ont la possibilité, avec leur classe, d'emprunter **un livre par semaine** à la bibliothèque de l'école. Dans cette activité, le libre choix de l'ouvrage emprunté est laissé à l'enfant pour des raisons pédagogiques. Il peut arriver que votre enfant choisisse un livre qui vous semble inadapté, malgré le guidage des enseignants. Il nous semble important de respecter ses premiers choix de livres, c'est sa façon d'entrer dans la lecture. Petit à petit, il s'appropriera la bibliothèque et saura retrouver les ouvrages écrits spécifiquement pour les enfants de son âge.

Afin que les enfants puissent **tous** profiter des différents ouvrages, **la durée du prêt** ne pourra excéder **une semaine**, le jour de retour du livre sera communiqué aux parents pour chaque classe par l'enseignant. Pour des raisons d'organisation, nous vous demandons de **respecter ce calendrier**.

Pour les classes de l'Elémentaire:

Les élèves des classes de l'école Elémentaire se rendent une fois par semaine avec leur classe et de manière facultative pendant les récréations à la bibliothèque. Afin que les enfants puissent **tous** profiter des différents ouvrages, **la durée du prêt** ne pourra excéder **deux semaines**. Le nombre maximum de livres empruntés est fixé à **trois**.

- - -

Les livres de la B.C.D. sont mis à la disposition de tous les élèves de l'école Primaire ainsi que des enseignants pour les activités en classe. Les livres sont fragiles, nous comptons sur vous pour nous aider à les conserver dans un état permettant de donner envie de lire.

En cas de retard dans la restitution d'un livre, l'élève ne pourra emprunter un autre livre. Après une période de retard, les parents recevront un mail les en informant.

En cas de perte ou de détérioration de l'ouvrage le barème suivant sera appliqué:

Livre non rendu	20 000 wons
Livre inutilisable	20 000 wons
Livre détérioré	10 000 wons
Magazine non rendu	5 000 wons

D'avance nous vous remercions de votre collaboration dans cet apprentissage d'une des règles de vie de la B.C.D.:

Tout livre emprunté doit être rendu dans les temps et en bon état